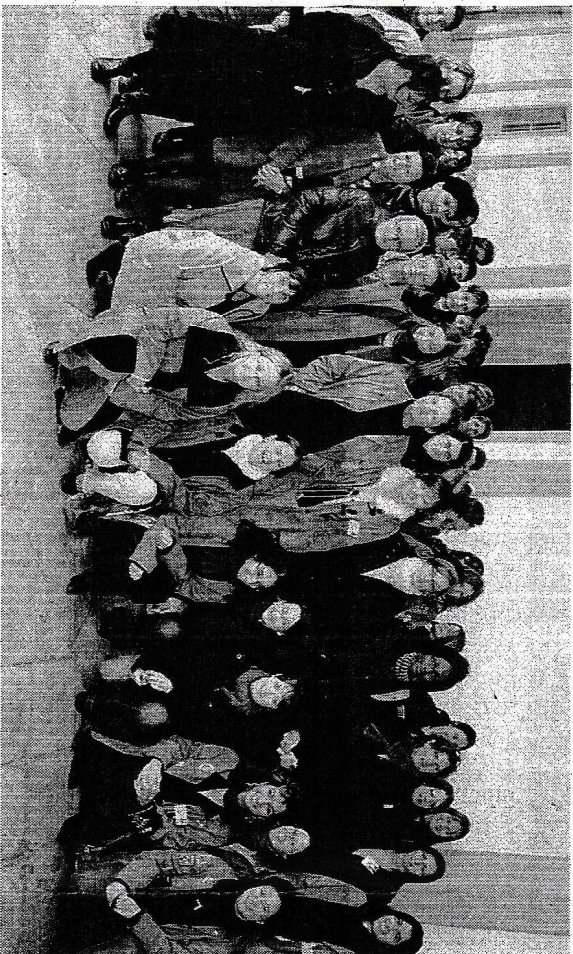


182 11.02.2007

La place des femmes dans le monde technologique



Elles sont 48 étudiantes ainsi que 43 salariées à travailler au sein de l'ENSAM

C'est sous le signe de la femme que l'ENSAM a vécu jeudi dernier. Une journée symbolique, certes qui relève l'engagement permanent de l'établissement en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle. Toutes les étudiantes de l'Ensam étaient invitées. « *L'objectif*, déclarait en ouverture, Jean Luc Delpuech, son directeur, *c'est d'une part, de prendre*

conscience qu'il y a nombre de jeunes filles et de femmes qui travaillent ici. Nous comptons 48 étudiantes sur 380 élèves, ce qui est encore faible mais en progression constante. Et l'effectif féminin du personnel est de 43 sur 145. D'autre part, nous voulons faire savoir que le monde de la technologie et le métier d'ingénieur sont ouverts aux femmes comme

aux hommes. Une réalité souvent oubliée pour diverses raisons historiques. »

A la source de cette initiative, une association bourguignonne, « Féminin technique » représentée jeudi par Emmanuelle Estival, propose aux organismes de formation, aux entreprises et aux collectivités locales de signer des

Chartes égalité et mixité professionnelle dans le cadre d'un réseau régional. Son objectif est de sensibiliser au genre tous les acteurs économiques d'un territoire qui jalonnent un parcours professionnel, de l'orientation au recrutement. En se mobilisant ainsi, en développant un travail partenarial, les membres du réseau contribuent ensemble à faire évoluer durablement les mentalités et les pratiques.

Le 7 décembre dernier, L'Ensam de Cluny avait signé la charte pour les organismes de formation lors de la conférence des grandes écoles de Bourgogne.

Jeudi dernier c'est la charte « entreprises » que l'Ensam devait signer, cette fois-ci en tant qu'employeur, en même

temps que des entreprises et institutions locales.

François Breuil, adjoint au maire de Cluny, chargé de l'éducation, Christine Brun, ancienne élève de l'Ensam de Cluny et DRH chez Schneider Electric, et marraine de la promotion des filles de l'ENSAM 2006, ainsi que Nathalie Bonnot, chargée de mission départementale aux droits des femmes et à l'égalité, et représentante de M^{me} la Prêfète, se sont exprimés sur cette notion d'égalité entre les hommes et les femmes. « Elle contient en elle aussi bien un enjeu démocratique, social, qu'économique, représentant un enjeu pour l'humanité entière, vers une conscience universelle des droits fondamentaux » précisait M^{me} Bonnot.

Monic Coutheiron

Les signataires de la charte « entreprises »

Des employeurs qui s'engagent à favoriser l'égalité et la mixité :

Jean-Paul Hautier, J-L. Delpuech, Ensam de Cluny ;
 Claude Baumont (pour l'ensemble de la pépinière)
 entreprise Neve, Julie Drevet, Cluny Concept ;
 M^{me} Chevalier, DRH entreprise Massilly ; M. Péquet,
 Lycée La Prats (charte formation) ; M^{me} Goepler, CIO,